

Association Centre social LO SOLAN

Siège social : 2, Place du Béarn

64150 MOURENX

-----

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE 2023

**Association Centre Social LO SOLAN**

-----

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2023**

-----

**Aux membres de l'association**

**Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Centre Social LO SOLAN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'association.**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A PAU, le 23 mai 2024

<b>Jean-Philippe BAUCOU</b> <b>Commissaire aux comptes</b>


## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
<i>Autres immobilisations incorporelles</i>	9 984	5 095	4 889	6 183
Immobilisations corporelles				
<i>Constructions</i>	277 404	194 085	83 319	87 508
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	65 596	54 746	10 850	8 206
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	336 280	289 489	46 791	76 372
Immobilisations financières				
<i>Participations</i>	610		610	610
<i>Autres titres immobilisés</i>	168		168	168
<i>Prêts</i>	42 940		42 940	45 735
<i>Autres immobilisations financières</i>	1 613		1 613	1 223
<b>Total I</b>	<b>734 595</b>	<b>543 416</b>	<b>191 180</b>	<b>226 005</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours				
<i>Marchandises</i>	2 024		2 024	1 882
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	663		663	44
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	247 031	9 177	237 853	243 699
<i>Autres créances</i>	355 559		355 559	290 188
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Disponibilités</i>	751 024		751 024	842 095
<i>Charges constatés d'avance</i>	172		172	4 185
<b>Total II</b>	<b>1 356 473</b>	<b>9 177</b>	<b>1 347 296</b>	<b>1 382 092</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>2 091 069</b>	<b>552 593</b>	<b>1 538 476</b>	<b>1 608 097</b>
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

## Bilan passif

	au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	2 420	2 420
<i>Réserves des activités sociales et médico-sociales</i>	59 973	59 973
Report à nouveau	780 932	731 805
<b>Excédent ou Déficit hors activités sociales et médico-sociales</b>	<b>30 734</b>	<b>49 127</b>
<b>Situation nette (sous-total)</b>	<b>874 060</b>	<b>843 326</b>
Subventions d'investissement	39 093	57 993
<b>Total I</b>	<b>913 153</b>	<b>901 319</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour charges	58 353	59 074
<b>Total III</b>	<b>58 353</b>	<b>59 074</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	56	64
Emprunts et dettes financières diverses	8 551	8 505
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	680	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 449	57 047
Dettes fiscales et sociales	338 806	318 861
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 539
Autres dettes	17 529	185
Produits constatés d'avance	153 900	253 503
<b>Total IV</b>	<b>566 969</b>	<b>647 704</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>1 538 476</b>	<b>1 608 097</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 551	
Dont à moins d'un an (a)	557 739	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	56	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	6 773	5 707
Ventes de biens et de services		
<i>Ventes de biens</i>	19 057	17 953
Dont ventes de dons en nature	1 129	
<i>Ventes de prestations de services</i>	1 019 749	928 664
Dont parrainages	4 159	
Produits de tiers financeurs		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	1 283 242	1 201 445
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	13 329	19 510
Autres produits	35 290	30 829
<b>Total I</b>	<b>2 377 440</b>	<b>2 204 108</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises	44 041	38 304
Variation des stocks	-143	-188
Autres achats et charges externes	393 478	354 959
Impôts, taxes et versements assimilés	116 353	100 044
Salaires et traitements	1 459 521	1 376 918
Charges sociales	330 183	287 174
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	40 929	39 591
Dotations aux provisions	2 487	
Autres charges	31	188
<b>Total II</b>	<b>2 386 881</b>	<b>2 196 992</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-9 441</b>	<b>7 116</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Autres intérêts et produits assimilés	20 404	2 752
<b>Total III</b>	<b>20 404</b>	<b>2 752</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et charges assimilées		750
<b>Total IV</b>		<b>750</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)</b>	<b>20 404</b>	<b>2 002</b>

## Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022
<b>3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>10 962</b>	<b>9 118</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	21 650	22 397
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	25 156	23 284
<b>Total V</b>	<b>46 806</b>	<b>45 681</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	21 474	5 672
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 125	
<b>Total VI</b>	<b>22 599</b>	<b>5 672</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>	<b>24 207</b>	<b>40 008</b>
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 435	
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	<b>2 444 650</b>	<b>2 252 541</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>2 413 915</b>	<b>2 203 414</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>30 734</b>	<b>49 127</b>

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Prestations en nature	45 014	44 920
Bénévolat	190 075	184 305
<b>Total</b>	<b>235 089</b>	<b>229 225</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Personnel bénévole	235 089	229 225
<b>Total</b>	<b>235 089</b>	<b>229 225</b>

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : CENTRE SOCIAL LO SOLAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 538 476 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 30 734 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/03/2024 par les dirigeants de l'association.

### Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Le centre social "Lo Solan" est un lieu de ressource et un espace de projets accompagnant et dynamisant les initiatives de la population en réponse à des besoins identifiés sur notre territoire.

Il a pour but :

- de capter, d'analyser les besoins de la population de Mourenx et du bassin de vie de Lacq et d'étudier les moyens humains, matériels et organisationnels pour y répondre (démarche de diagnostic territorial/prospective et fonction d'observatoire social et d'évaluation);
- de promouvoir, développer, susciter et soutenir les activités sociales, culturelles, éducatives, sanitaires, économiques, d'insertion et de formation (animation du réseau des acteurs locaux/ conception et conduite d'actions);
- de promouvoir l'égalité des chances et de lutter contre toutes les discriminations (principes d'accessibilité, d'inclusion socioprofessionnelle, d'universalisme et de mixité sociale);
- d'oeuvrer dans une démarche d'éducation populaire et de développement social local en direction de l'ensemble de la population du territoire;
- d'impliquer les habitants dans le projet Centre Social et assurer pleinement leur participation dans l'animation de la vie sociale (exercice effectif de la citoyenneté, développement du pouvoir d'agir et promotion de la démocratie participative).

Le centre social est une association loi 1901, gérée par un conseil d'administration composé de 35 membres. Ils occupent la fonction employeur en qualité de responsables gestionnaires associatifs.

Activités développées :

Depuis 2015, le centre social "Lo Solan" est structuré autour d'une équipe pilotage, de 5 pôles d'activités (Petite enfance; famille; insertion; formation et animation) et de 5 missions transversales (Accueil; chargé de communication; prévention jeunes; chargé de développement, référent familles et LAEP lieu d'accueil enfants parents).

L'équipe pilotage est composée de la direction, de l'assistante de direction/référente accueil, de l'assistante RH (ressources humaines)/assistante comptable, des chargées d'accueil, du chargé de communication, de la chargée de développement et de la comptable.

Moyens mis en oeuvre : 65 salariés, 95 bénévoles, 2M€ de budget, 5 établissements sur Mourenx.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 4 à 5 ans
- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 984			9 984
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>9 984</b>			<b>9 984</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	72 801			72 801
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	204 603			204 603
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	64 763	7 201	6 367	65 596
- Installations générales, agencements aménagement divers	97 059			97 059
- Matériel de transport	118 562			118 562
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	118 958	1 701		120 659
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>676 746</b>	<b>8 902</b>	<b>6 367</b>	<b>679 281</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	610			610
- Autres titres immobilisés	168			168
- Prêts et autres immobilisations financières	46 958	463	2 868	44 553
<b>Immobilisations financières</b>	<b>47 736</b>	<b>463</b>	<b>2 868</b>	<b>45 331</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>734 466</b>	<b>9 365</b>	<b>9 235</b>	<b>734 595</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		8 902	463	9 365
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>8 902</b>	<b>463</b>	<b>9 365</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		6 367	2 868	9 235
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>		<b>6 367</b>	<b>2 868</b>	<b>9 235</b>

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 801	1 294		5 095
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 801</b>	<b>1 294</b>		<b>5 095</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	41 908	1 371		43 279
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	147 988	2 819		150 807
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 557	4 556	6 367	54 746
- Installations générales, agencements aménagement divers	80 212	3 324		83 537
- Matériel de transport	88 209	14 605		102 813
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	89 786	13 353		103 139
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>504 660</b>	<b>40 027</b>	<b>6 367</b>	<b>538 320</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>508 461</b>	<b>41 322</b>	<b>6 367</b>	<b>543 416</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 647 315 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	42 940		42 940
Autres	1 613		1 613
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	247 031	247 031	
Autres	355 559	355 559	
Charges constatées d'avance	172	172	
<b>Total</b>	<b>647 315</b>	<b>602 762</b>	<b>44 553</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	27 461
DIVERS PRODUITS A RECEV	355 507
<b>Total</b>	<b>382 968</b>

## Notes sur le bilan

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales	2 420				2 420
Réserves des activités sociales	59 973				59 973
RAN hors activités sociales	731 805	49 127			780 932
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	49 127	-49 127	30 734		30 734
Exc.ou Déficit des activités sociales					
<b>Situation nette</b>	<b>843 326</b>		<b>30 734</b>		<b>874 060</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	57 993			18 900	39 093
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>901 319</b>		<b>30 734</b>	<b>18 900</b>	<b>913 153</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	59 074	2 487	3 208		58 353
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>Total</b>	<b>59 074</b>	<b>2 487</b>	<b>3 208</b>		<b>58 353</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		2 487	3 208		
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 566 290 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	56	56		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	8 551			8 551
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 449	47 449		
Dettes fiscales et sociales	338 806	338 806		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 529	17 529		
Produits constatés d'avance	153 900	153 900		
<b>Total</b>	<b>566 290</b>	<b>557 739</b>		<b>8 551</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 834			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 789			
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
FOURNISS.FACT.NON PARVENUES	17 359
INTERETS COURUS A PAYER	56
DETTES PROV CONGES PAYES	143 052
CONTRIBUTION CSE A PAYER	27 717
PRIMES EXCEPTIONN A PAYER	25 000
TAXE FORMATION A PAYER	12 950
CH SOC PRIME EXCEPT A PAYER	12 213
CH.SOC S/CONGES PAYES	43 014
DIVERS CHARGES A PAYER	17 529
<b>Total</b>	<b>298 890</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CH CONSTATEES AVANCE	172		
<b>Total</b>	<b>172</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PDTS CONSTATES AVANCE	153 900		
<b>Total</b>	<b>153 900</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

---

#### Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 4 080 €